



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perpignan, le 19 octobre 2024

### Le Département premier partenaire des collectivités dans la préservation du Patrimoine catalan !

A l'occasion du congrès des maires, qui s'est tenu aujourd'hui, à St-Laurent-de-la-Salanque, Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales, a signé la convention partenariale qui lit le Département, la Fondation du Patrimoine et l'Association des Maires de France.

*Hermeline MALHERBE a rappelé « Le Département des Pyrénées-Orientales possède un patrimoine exceptionnel, riche et unique avec une forte identité, notamment caractérisé par sa remarquable diversité : patrimoine bâti, immatériel, paysager et mémoriel. Au vu des enjeux liés à la transmission de cet héritage, je me suis engagée, avec mes collègues élu.e.s, depuis de nombreuses années, dans une politique volontariste en faveur de la conservation et de la valorisation du patrimoine catalan. La préservation du patrimoine est essentielle car il représente l'héritage culturel, historique et artistique d'une société. En protégeant les monuments, les traditions et les œuvres du passé, nous maintenons vivante la mémoire collective et transmettons aux générations futures une identité riche et diversifiée. Le patrimoine permet de comprendre l'évolution des civilisations et de renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté. Enfin, je terminerais par dire qu'il constitue un atout majeur pour l'éducation et le développement touristique, contribuant ainsi à l'économie locale et nationale ! ».*

> Le Département dispose d'une structure unique en France avec son **Centre de conservation et de restauration du patrimoine**, qui compte **12 agents permanents et un apprenti**. Ce Centre, auquel est rattaché l'Atelier des barques de Paulilles, œuvre pour la connaissance, la préservation et la restauration du patrimoine sur tout le territoire. Grâce au Plan Objet 66, financé avec le concours de la DRAC et de la Région Occitanie, les communes du territoire bénéficient d'interventions majoritairement gratuites pour l'inventaire et la conservation restauration du mobilier liturgique de leurs églises et du patrimoine maritime (budget annuel de 430 000 € en fonctionnement).

> De même, le Département a adopté en mars 2023 un dispositif d'aides en faveur du patrimoine qui permet de soutenir activement les opérations de restauration et de valorisation du patrimoine sur l'ensemble du territoire. Ce dispositif permet l'aide à la restauration de monuments classés Monuments historiques, mais aussi des sites inscrits, en complément des aides de la DRAC.



> Le Département dispose d'une convention spécifique avec la Fondation du Patrimoine permettant d'accompagner la restauration du patrimoine non protégé au titre des Monuments historiques, dont les principaux bénéficiaires sont les communes et intercommunalités (convention « 1 € pour 1 € », *dans la limite de 30 000 € par projet*).

> Enfin, le Département apporte tout au long de l'année conseils et appui technique aux collectivités dans leurs projets patrimoniaux.

Ce samedi 19 octobre, les 3 organismes ont donc formalisé leur partenariat au travers d'une **convention** dont les principaux objectifs sont les suivants :

- la diffusion des bonnes pratiques en matière de préservation et de valorisation du patrimoine,
- la communication sur les actions en faveur de la sauvegarde du Patrimoine, notamment sur les dispositifs d'accompagnement de chacun des partenaires ;
- des actions d'information à destination des maires et des intercommunalités du territoire ;
- la Fondation et l'AMF66 proposent en outre de créer un prix d'un montant de 1 000 €, financé par ces deux organismes, pour soutenir un projet par an.

MISSION  
STÉPHANE  
BERN

Découvrez ici un site de la  
**Mission Patrimoine**

portée par Stéphane Bern

Mission Patrimoine a pour objet  
monuments en péril et d'identi  
ncement innovantes pour les s

UNDEZ-NOUS À RESTAURER  
SITE !

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

Pyrenees  
Orientales  
le Département

- L'ALBÈRE • ALENYA • AMÉLIE-LES-BAINS-PALALDA • LES ANGLÉS
- LENEUVE-DES-ESCALDES • ANSIGNAN • ARBOUSSOLS • AR
- SUR-TECH • AYGUATEBIA-TALAU • BAGES • BAH
- NYULS-DELS-ASPRES • BANYULS-SUR-MER
- BOLQUÈRE • BOMPAS • BOULED'AMONT
- DAME • BROUILLA • LA CABANASSE • CABRE
- LAS • CAMPÒME • CAMPOUSSY • CANAVE
- CARAMANY • CASEFABRE • CASES-DE
- CATLLAR • CAUDIÈS-DE-CONFLENT • CA
- CLAIRA • CLARA-VILLERACH • LES CLUS
- CORBÈRE • CORBÈRE-LES-CABANES
- VERCÒL • CORNEILLA-LA-RIVIÈRE • CO
- ENVEITG • ERR • ESCARO-AYTUA • ES
- ESTAVAR • ESTOHER • EUS • EYNE
- FONTPEDROUSE • FONTRABUÏSE • FO
- GUÈRES • FOSSE • FOURQUILLAS • FO
- LAMANÈRE • LANSAC • LAR
- ROL • LATOUR-DE-FRAN
- MANTET • MARQUINA
- LITG-LES-BAINS • MO
- LITG-SCOT • MONT



FONDATION

